

Calendrier des opérations de recrutement sur des « Chaires de professeur junior » 2024 CREM – UFR SHS METZ

DATES LIMITES	OPERATIONS
19 juillet au plus tard	La ou le chargé.e de mission envoie à l'équipe RH la fiche de poste pour publication sur Galaxie.
19 août 2024 10h	Ouverture de l'enregistrement et du dépôt des candidatures sur Galaxie.
27 septembre 2024 16h	Clôture de l'enregistrement et du dépôt des candidatures sur Galaxie.
27 septembre 2024 au plus tard	La ou le chargé.e de mission constitue la composition nominative de la commission de sélection, en accord avec la direction de composante, la direction de laboratoire et le.s partenaire.s extérieur.s concerné.s. La ou le chargé.e de mission soumet la composition nominative de la commission de sélection au conseil de laboratoire pour information. La ou le chargé.e de mission retourne à l'équipe RH la composition nominative de la commission de sélection ainsi que les CV des membres et la présidente ou le président et la vice-présidente ou la vice-président proposé.e.s.
15 octobre 2024	Le Conseil Scientifique restreint délibère sur la composition nominative et la nomination du président et vice-président de la commission de sélection. Le Conseil Scientifique restreint délibère sur les demandes d'équivalence avec le doctorat.
15 octobre 2024	L'équipe RH saisit et publie la composition nominative du comité sur Galaxie, application CHIRON.
A compter du 16 octobre 2024	Travaux de la commission de sélection. <i>L'ensemble des dossiers des candidatures recevables sont disponibles sur Galaxie, application CHIRON.</i>
22 novembre 2024 au plus tard	La ou le président.e de commission retourne à la DRH les résultats des travaux de la commission de sélection.
Le plus tôt possible	Le Directeur de l'unité de recherche retourne à la DRH le nom du référent scientifique proposé sur la CPJ, après avis du conseil de laboratoire. + projet de contrat.

26 novembre 2024	Le Conseil Scientifique restreint délibère sur la nomination du référent scientifique sous réserve de l'avis du Conseil d'Administration restreint sur le classement.
10 décembre 2024	Le Conseil d'Administration restreint délibère sur le classement proposé.
Le 11 décembre 2024	Publication des résultats sur Galaxie
Au plus tard le 19 décembre 2024	Saisie des vœux des lauréats sur Galaxie.
Signature du contrat idéalement avant le 01/01/2025 Le président de commission, en lien avec les directeurs, informera les services RH de la date de prise de fonction convenue. Gestionnaires RH contactent les lauréats pour prise en charge	